



Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales Cité des sciences et de l'industrie

Lundi 21 et mardi 22 septembre 2020

COMPTE-RENDU

Point Liban

14h30-16h00

Intervenants :

- Rami Adwan Ambassadeur du Liban en France ;
- Marie Buscail, conseillère de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France au Liban ;
- Valérie Dumontet, présidente du groupe-pays Liban de Cités Unies France, vice-présidente du conseil départemental de l'Aude ;
- Anne-Marie Mevel Reingold, chargée de mission Méditerranée auprès de la Délégation à l'Action extérieure des collectivités territoriales, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ;
- Béchir Odeimi, président et directeur, Bureau Technique des Villes Libanaises ;
- Houda Odeimi, responsable du Développement et de la Coordination, Bureau Technique des Villes Libanaises ;
- Agnès Rampal, vice-présidente de la région PACA, Sud
- Virginie Rouquette, cheffe du service appui aux collectivités / suivi Méditerranée – ODD, Cités Unies France ;
- Yusra Sidani, adjointe au maire de Beyrouth et membre de la commission sociale de la Ville ;

Marie Buscail, conseillère de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France au Liban

Les contestations à l'encontre du gouvernement ont débuté le 17 octobre 2019. En mars 2020, le pays est déclaré en défaut de paiement, ce qui entraîne une dépréciation très forte de la livre libanaise.

La crise sanitaire de la Covid-19 a accentué la crise multidimensionnelle déjà engagée et à laquelle s'est ajoutée l'explosion du 4 août 2020.

Quelle a été l'action du gouvernement français ?

Le gouvernement français est un partenaire très proche du Liban, il a été conscient de l'essoufflement du système libanais ces dernières années. Dès avril 2018, lors de la conférence CEDRE qui s'est tenue à Paris, il a mobilisé la communauté internationale qui a promis un soutien financier au Liban, en échange de réformes structurelles indispensables (dont des mesures sur l'assainissement des comptes publics). Mais les réformes n'ont pas été mises en œuvre et les aides financières massives n'ont donc pas suivies.

A partir de mai 2020, une aide à l'enseignement français est attribuée au Liban dans le cadre du Plan d'urgence Education (mesure COVID). . Lors de sa visite le 22 juillet, le Ministre des affaires étrangères

annonce le renforcement de cette aide, via une composante spéciale Liban. Au total, une enveloppe de 15 millions d'euros qui ont été attribués au Liban pour l'aide à la scolarité.

Enfin, après les explosions du 4 août, 7 M€ supplémentaires sont débloqués pour aider à la reconstruction des écoles endommagées. Un autre fonds pour l'enseignement francophone (ne concerne pas que les écoles françaises) de 1,8 millions d'euros a été mis en place en partenariat avec l'œuvre d'Orient : c'est le fonds Personnaz

En réponse aux explosions du 4 août, la France a également envoyé du matériel médical et du personnel. Le 9 août 2020, une conférence internationale de donateurs a été organisée par la France en partenariat avec les Nations Unies. Les donateurs relèvent aussi du privé (fondations, entreprises) et des collectivités territoriales. Le gouvernement français a organisé l'acheminement de cette aide.

Depuis le début du mois de septembre, le stade de la première urgence a été dépassé pour évoluer vers une aide au relèvement du pays :

- maintien et poursuite du soutien au secteur éducatif , dont doublement des bourses universitaires, etc. ;
- soutien au secteur de la santé ;
- aide alimentaire et agricole ;
- reconstruction matérielle et physique des quartiers dévastés.

Aider le Liban via ses collectivités locales est un atout important, car la confiance dans les institutions libanaises est au plus bas alors que celle portée aux élus locaux reste la plus élevée parmi les acteurs publics. Ils constituent les derniers représentants légitimes aux yeux des libanais de la puissance publique.

De plus, les collectivités permettent de canaliser l'aide au plus près des besoins tout en évitant le « tout-ONG » qui affaiblirait le secteur public.

De fait, l'élan généralisé de solidarité des collectivités territoriales françaises est à saluer.

Quatre pistes d'actions complémentaires pour la coopération des collectivités françaises au Liban :

1/ L'éducation :

- le système éducatif libanais relève largement du secteur privé (70%). Ses écoles reposent sur un modèle économique très fragile. Le fonds Personnaz a été mis en place afin d'accueillir d'autres contributeurs, celui-ci a vocation à s'amplifier. Les collectivités françaises sont les bienvenues pour prendre part à ce fonds.
- Le soutien en équipement des écoles, notamment sur la promotion du numérique.
- Le soutien à l'éducation dans le secteur technique.

2/ Le développement local et l'agrotourisme dont l'expertise française dans ces domaines est indéniable ;

3/ Le patrimoine, le soutien aux projets culturels et artistiques. L'Ambassade est en contact avec des ONG qui ont des besoins très spécifiques auxquels les collectivités territoriales françaises pourraient répondre ;

4/ La bonne gouvernance

Les collectivités territoriales françaises désireuses de faire des dons en nature ou via des services peuvent se mettre en contact avec le Centre de crise et de soutien et la DAECT pour coordonner les aides.

[Rami Adwan, Ambassadeur du Liban en France](#)

L'Ambassadeur rappelle que les difficultés étaient présentes avant l'explosion. La coopération décentralisée qui aboutit à des projets concrets a plus de sens dans le contexte actuel que subit le pays.

Le choc politique passera par un renforcement de la décentralisation du pays, qui doit être soutenue par la coopération décentralisée.

L'ampleur de l'explosion a mis à nu la structure, les capacités d'anticipation et a mis en lumière les responsabilités du pays. Le choc sanitaire et administratif passe par l'affrontement des responsabilités.

Le premier axe que peut soutenir la coopération décentralisation est celui de l'**éducation**. Il faut faire en sorte que la gestion des écoles soit meilleure. Les efforts de soutien doivent être doublés. Parrainer une école au Liban, c'est faire rencontrer les associations de parents d'élèves et les autres acteurs.

Il y a 2500 établissements privés au Liban, toute religion confondue.

Une génération de jeunes risque de voir leur école péricliter, le risque est que le pays perde sa jeunesse et ses enseignants.

La coopération décentralisée peut se concentrer également sur d'autres axes :

- **La santé** : fuite des professionnels de santé. Il est nécessaire d'encourager les soignants et les structures hospitalières français à exporter leurs savoirs et connaissances. Il faut aussi mobiliser l'industrie pharmaceutiques présentes dans les territoires français partenaires. C'est aussi un investissement pour l'avenir.
- **Le patrimoine, matériel, immatériel et naturel** : coopération avec les musées, travailler sur la dépollution
- **L'environnement** : via des projets de développement du patrimoine naturel pour savoir avec quel laboratoire traiter, évaluer les ressources hydrauliques.

[Yusra Sidani, adjointe au maire de Beyrouth et membre de la commission sociale de la Ville](#)

La coopération municipale est l'unique possibilité d'assurer le minimum à vivre pour sa population.

Il faut aboutir à une réelle décentralisation pour que les collectivités territoriales libanaises assurent pleinement leur rôle.

[Houda Odeimi, responsable du Développement et de la Coordination et Béchir Odeimi, président et directeur, BTVL](#)

Présentation de l'enquête du BTVL

⇒ Méthodologie

15 collectivités territoriales libanaises ont été interrogées sur les 25 ciblées (3 dans le nord Liban, 3 dans la Bekaa, 4 sur le Mont Liban, 5 dans le Sud)

- Réalisation d'un diagnostic sommaire,
- Identification des collectivités locales,
- Elaboration d'un questionnaire,
- Réalisation d'entretiens individuels avec les maires et les élus locaux.

⇒ Contexte

- Explosion dans le port de Beyrouth le 4 août
- Crise économique, financière et sociale
- Crise sanitaire

40% de la population active est au chômage

55% de la population est sous le seuil de pauvreté

⇒ Résultats préliminaires

- Faiblesse de la décentralisation,
- Faiblesse des ressources financières,
- Faiblesse des ressources humaines (gel de recrutement de fonctionnaires, baisse de salaire ou licenciement,
- Arrêt des subventions aux associations, aide alimentaire que les collectivités ont du pouvoir elles-mêmes
- Impact de la crise éco sur les collectivités en termes de ressources financières, de ressources humaine, sur le tissu social.

Suite à l'explosion, les collectivités se sont mobilisées en envoyant des bénévoles et en organisant les services de secours.

Pendant l'épidémie, les pouvoirs publics locaux ont géré la police municipale, les mesures de prévention, l'affectation de logements pour le confinement de personnes affectées, la distribution de tests gratuits aux habitants.

14 collectivités sur 15 ont déclaré avoir besoin d'équipements et de matériels pour faire face à la crise de la Covid-19.

Toutes les collectivités locales ont demandé un appui sur leur personnel municipal.

Les principales institutions municipales à appuyer sont les dispensaires (pour 5 d'entre elles) et pour les centres sociaux-culturels (pour 8 d'entre elles)

⇒ Besoins particuliers

- Appuyer les écoles et les familles pour l'enseignement en ligne
- Appuyer les familles les plus vulnérables
- Développer des actions de protection des enfants et des femmes.
- Encourager l'insertion professionnelle des jeunes
- Appui à des coopératives (dont coopérative de femmes productrices)

11 collectivités locales sur 15 ont exprimé des besoins en formation, majoritairement dans les domaines de la police municipale et de l'orientation du public.

Les premières conclusions de l'enquête portent, par ordre de priorité, sur :

- **L'appui à l'institution municipale** (besoin d'appui matériel et médical pour lutter contre la crise de coronavirus ; besoin d'appui au personnel municipal vulnérable (alimentaire, scolaire, transports ; besoin en équipements surtout pour la police municipale mais également informatique, gestion des risques et gestion des déchets ; besoin en formation exprimé de manière significative notamment pour la police municipale, la gestion de crises et les services d'orientation du public

- **L'appui des collectivités à la société civile** (Besoin d'appuyer les associations locales surtout financièrement et en bureautique ; besoin d'appuyer les centres socio-culturel exprimé de manière significative, besoin d'appuyer les dispensaires

- **L'intervention prioritaire pour le territoire** (Développement économique local, notamment pour les jeunes et les femmes ; Inclusion sociale ; Education et culture ; Gestion de crises)

Échanges avec la salle (éléments saillants) :

A qui s'adresser en dehors du gouvernement ?

Rami Adwan : Aujourd'hui, ce n'est plus de l'urgence. Il faut donc envoyer ce dont le Liban a besoin tout en veillant au manque d'expérience et de compétence de certaines associations. Les ONG peuvent remplacer un vide, mais il est momentané. Un jour ou l'autre, les ONG, les autorités locales et l'État libanais devront travailler ensemble.

L'Ambassadeur rappelle que l'État est défaillant, mais qu'il est toujours là. Le système démocratique est toujours présent. C'est aussi une république moderne dans la région, dernière trace du modèle républicain français.

Quel soutien apporter aux étudiants libanais en France ?

Monsieur l'ambassadeur a écrit à Monsieur Roussel, président de la conférence des universités pour demander la levée des frais d'inscription, de CVCE, d'admission, et de scolarité des étudiants libanais. Des universités françaises ont déjà exonéré ces frais pour des étudiants libanais.

Il faut que les élus français accordent une attention particulière aux étudiants libanais.

De plus, il est nécessaire de renforcer le soutien à la formation professionnelle et aux internats d'excellence sur le modèle de Noyon dans l'Oise pour accompagner les jeunes.

Sur la gestion des risques industriels, un retour d'expérience de Toulouse et Lubrizol serait utile pour les élus locaux libanais.

Agnès Rampal, vice-présidente de la région Sud PACA

Madame Rampal salue la dignité du peuple libanais et l'élan de générosité qui a saisi les collectivités territoriales françaises.

La région Sud PACA travaille depuis plus de 15 ans au Liban.

Le CEFOM (Centre de Formation des Municipalités au Liban) est un projet structurant de renforcement institutionnel.

L'élaboration du CEFOM est partie du constat que les services municipaux libanais étaient insuffisants en nombre et qu'il existait par ailleurs un enjeu fort autour de la formation de ces agents. La Région s'est portée volontaire pour porter le projet.

Dans cette phase de préfiguration, la région invite toutes les collectivités organisant de la formation à l'attention de collectivités libanaises à se coordonner pour pouvoir alimenter l'offre de formation du Cefom.

Informations complémentaires sur le projet :

- Financement via la FICOL
- Partenaire : BTVL, CNFPT.
- Protocole de coopération entre le MEAE, le CNFPT, le Ministère libanais de l'intérieur et des municipalités, le BTVL.
-

Anne-Marie Mevel Reingold, chargée de mission Méditerranée auprès de la Délégation à l'Action extérieure des collectivités territoriales, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

La DAECT a souhaité soutenir le renforcement de capacité des élus territoriaux en élaborant un programme d'action sur cette thématique. L'objectif étant de démultiplier les actions auprès des partenaires libanais.

- Projet triennal : 7 projets de coopération sélectionnés.

- Financement de 587 000 euros.

Il est à rappeler que la décentralisation figure dans la Constitution libanaise, même si elle est imparfaite.

La crise va probablement encourager de nouveaux types de coopération. Les thématiques d'actions : environnement, appui à l'eau et l'assainissement, patrimoine naturel (protection incendie des forêts), patrimoine culturel, agrotourisme.

[Virginie Rouquette, cheffe du service appui aux collectivités / suivi Méditerranée – ODD, Cités Unies France](#)

Le fonds de solidarité ouvert par CUF aura vocation à soutenir les collectivités libanaises sur le moyen et long terme.

Plus de 40 collectivités françaises ont témoigné d'un intérêt ; le fonds est également soutenu par des collectivités étrangères, dans le cadre d'un soutien de cette initiative par Cités et Gouvernements Locaux Unis.

A ce jour, le fonds dépasse déjà 300 000 Euros.

L'affectation de ce fonds sera déterminée dans le cadre du comité de donateurs

La réunion de donateurs se tiendra le 9 octobre de 15h00 à 17h00, par visio conférence.